Ville de Shannon

Juin 2021, Vol. 32/N°4 • www.shannon.ca















Découvrez le 3^e chapitre du conseil local du patrimoine PAGE 14



















Services offerts Impôts des particuliers,

Impôts des particuliers, travailleurs autonomes et sociétés

Avis au lecteur

Tenue de livre, DAS, TPS, TVQ

États financiers

Autres services disponibles







J'espère grandement que nous entreprenons la dernière étape qui nous rapprochera de la fin de cette pandémie avec l'arrivée des nouveaux vaccins. Une pandémie qui n'aura pas été facile pour personne. Restons forts et nous vaincrons!

Je vous annonce que plusieurs travaux routiers sont à prévoir au cours des prochains mois. Les travaux de pavage qui avaient été planifiés à l'automne sur le chemin de Dublin ont débuté en mai dernier. Les travaux de réparation et de pavage de la côte au bout de Wexford (qui avait été lourdement endommagée l'année dernière) seront effectués au cours de l'été. Suivra par la suite, au début de l'automne, le pavage des rues des Mélèzes, Elm, Birch, Maple et Oak.

Je suis également heureux de vous informer que la Ville procédera à la réparation et à la réouverture de notre jeu d'eau, situé au Parc municipal, pour l'été 2021. D'importants bris nous avaient forcés à procéder à sa fermeture l'année dernière.

En ce qui concerne le vieux pont de Gosford, qui a été endommagé le soir de Noël, il est de juridiction provinciale et nous devrons attendre en 2022 pour que le ministère des Transports du Québec complète les réparations.

L'implication des citoyens dans notre communauté donne lieu à de belles réalisations. À cet effet, je tiens à remercier les membres du Conseil local du patrimoine de Shannon. Depuis mars dernier, grâce au fruit de leurs recherches, ils nous permettent d'en apprendre davantage sur l'histoire de Shannon par le biais de divers chapitres qui seront publiés au cours de l'année sur le site internet de la Ville. Je vous invite à prendre le temps de découvrir la richesse de l'histoire de Shannon qui a débuté il y a plus de 200 ans avec l'arrivée des premiers irlandais sur notre territoire.

En terminant, après plusieurs mois de réflexion, je vous annonce que je ne serai pas candidat à la mairie pour les prochaines élections municipales, en novembre prochain, pour des raisons professionnelles et familiales. Je suis très fier des années d'implication que j'ai donnée à ma communauté et sachez que j'ai pris grand plaisir à représenter mes concitoyens au cours des ans. Parmi les réalisations effectuées au cours de mon mandat, nous avions le défi colossal de stabiliser les finances de la Ville. C'est avec beaucoup de discipline et de travail que nous avons réussi. À preuve, la Ville de Shannon se classe à nouveau au 2^e rang de l'indice de vitalité économique, tel qu'établi par l'Institut de la statistique du Québec pour le compte du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ce défi n'a pas été relevé seul, mais en équipe et je tiens d'ailleurs à remercier les membres du conseil et tous les employés de la Ville. Les finances de la Ville sont maintenant sur la bonne voie! Nous avons renfloué notre fonds de roulement, ce qui nous a permis d'acquérir certains nouveaux équipements pour la Ville dans les dernières années sans avoir à emprunter et payer des intérêts. En plus de stabiliser nos finances, nous avons réussi à dégager un surplus de plus d'un million de dollars dans les dernières années, ce qui nous permettra de procéder à la réparation de certaines de nos infrastructures municipales au cours des prochaines années. De plus, au cours des ans, nous avons procédé à l'analyse de toutes nos infrastructures municipales. Le rapport de cette analyse, qui aura pris près de 3 ans de travail et de recherche, sera normalement prêt pour le prochain conseil qui entrera en fonction. Ce document aidera grandement à l'élaboration des prochains budgets et permettra de bien planifier les dépenses à venir.

J'entends continuer à servir mes citoyens et ma Ville jusqu'à la fin de mon mandat en novembre. Cependant, je vous informe que je ne suis plus le chef de Démocratie Shannon. J'ai décidé de passer le flambeau à un nouveau jeune chef qui est très motivé à s'investir pour le mieux-être de notre Ville. Je lui souhaite la meilleure des chances ainsi qu'à tous les candidats qui se présenteront lors de la prochaine élection prévue le 7 novembre prochain.

Bon été à tous!

Votre maire, Mike-James Noonan

Dear citizens,

I very much hope that with the arrival of new vaccines we are taking the last steps towards ending this pandemic. A pandemic that will not have been easy for anyone. Let's stay strong and we will get through this!

I am announcing that several road works are to be expected in the coming months. The paving work that had been planned for the fall on Dublin Road started last May. Repair and paving of the hill at the end of Wexford (which was heavily damaged last year) will be carried out over the summer. Then, at the beginning of the fall, the paving of des Mélèzes, Elm, Birch, Maple and Oak streets will follow.

I am also happy to inform you that the City will repair and reopen our water games, located in the Municipal Park, for the summer of 2021. Major damage had forced us to proceed with its closure last year.

As for the old Gosford bridge, which was damaged on Christmas Eve, it is under provincial jurisdiction and we will have to wait until 2022 for the Quebec Ministry of Transport to complete the repairs.

The involvement of citizens in our community gives rise to great achievements. In this regard, I would like to thank the members of the Shannon Local Heritage Council. Since last March, thanks to the fruit of their research, they have allowed us to learn more about Shannon's history through various chapters that will be published on the City's website during the year. I invite you to take the time to discover the rich history of Shannon which began over 200 years ago with the arrival of the first Irish in our territory.

In closing, after several months of reflection, I am announcing that I will not be a candidate for mayor for the next municipal elections, next November, for professional and family reasons. I am very proud of the years of involvement that I have given to my community and know that I have taken great pleasure in representing my fellow citizens over the years. Among the achievements made during my mandate, we had the colossal challenge of stabilizing the City's finances. It's with a lot of discipline and hard work that we have succeeded. As proof, the City of Shannon is once again ranked 2nd in the economic vitality index, as established by the Institut de la statistique du Québec on behalf of the Ministry of Municipal Affairs and Housing. This challenge was not taken up alone, but as a team and I would like to thank the members of the council and all the employees of the City. The City's finances are now on the right track! We have replenished our working capital, which has enabled us to acquire some new equipment for the City in recent years without having to borrow and pay interest. In addition to stabilizing our finances, we have managed to generate a surplus of over \$ 1 million in recent years, which will allow us to repair some of our municipal infrastructure over the next few years. In addition, over the years, we have analyzed all of our municipal infrastructure. The report of this analysis, which will have taken almost 3 years of work and research, will normally be ready for the next council that takes office. This document will greatly assist in the preparation of future budgets and will allow for proper planning of future expenses.

I intend to continue serving my citizens and my City until the end of my term in November. However, I inform you that I am no longer the leader of Shannon Democracy. I decided to pass the torch to a new young chief who is very motivated to invest in the betterment of our City. I wish him the best of luck and also to all the candidates who will run in the next election scheduled for November 7, 2021.

I wish you all a great summer!

Your mayor, Mike-James Noonan









Francine Girard Siège no 1 / Seat #



Alain Michaud Siège no 2 / Seat # 2



Normand Légaré Siège no 3 / Seat # 3



Saül Branco Siège no 4 / Seat # 4



Sarah Perreault Siège no 5 / Seat # 5



Sophie Perreault Siège no 6 / Seat # 6

FERMETURES SERVICES MUNICIPAUX – CONGÉS FÉRIÉS

L'Hôtel de Ville, la bibliothèque et le Centre communautaire seront fermés le jeudi 24 juin pour le congé de la Fête nationale du Québec, le jeudi 1er juillet pour la Fête du Canada ainsi que le lundi 6 septembre 2021 pour la Fête du Travail.

Pour toute urgence concernant les travaux publics (fuite d'eau, problème d'égout) il sera possible de joindre les travaux publics en composant le 418 844-0911.

POUR JOINDRE EN TOUT TEMPS LES SERVICES D'URGENCE (POLICE, POMPIERS, AMBULANCE) COMPOSEZ LE 9-1-1.

CLOSURES MUNICIPAL SERVICES STATUTORY HOLIDAYS

The City Hall, Municipal library and the Shannon Community center will be closed on Thursday, June 24 for Quebec National Day Thursday July 1st for Canada Day and **Monday September 6, 2021** for Labor Day.

For any emergency concerning public works (water leak, sewer problem) it will be possible to reach the public works by dialing 418 844-0911.

TO REACH THE EMERGENCY SERVICES (POLICE, FIREFIGHTERS, AMBULANCE) AT ANY TIME, PLEASE DIAL 9-1-1.

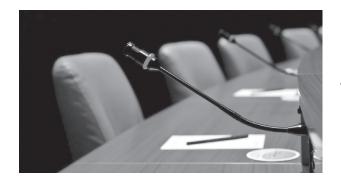
3

INFORMATIONS VILLE DE SHANNON



Séances du conseil

Les prochaines séances du Conseil auront lieu les **lundis 5 juillet et 2 août et le mardi 7 septembre 2021**, dès 19 h 30. Conformément aux consignes qui seront émises par la Santé publique, elles auront lieu en circuit fermé ou devant public, au Centre communautaire situé au 75, chemin de Gosford à Shannon.



Council meetings

The next Council meetings will take place on **Mondays July 5 and August 2 and Tuesday September 7, 2021**, at 7:30 p.m. In accordance with the instructions to be issued by Public Health, they will take place in a closed circuit or in front of a public, at the Community Center. located at 75, chemin de Gosford in Shannon.

Taxes municipales

Nous vous rappelons que la date limite pour effectuer le paiement du 3^e versement des taxes municipales est le **mercredi 4 août 2021**.

Pour toute question, veuillez contacter le Service des finances au 418 844-3778 ou par courriel à **finances@shannon.ca**.

Municipal taxes

We remind you that the deadline to make the 3rd payment of the Municipal taxes will be on **Wednesday**, **August 4**, **2021**.

For information, please contact the finance department by calling 418 844-3778 or by email at **finances@shannon.ca**.



Changement de date collecte des matières organiques

Prenez note que la collecte des matières organiques prévue le lundi 6 septembre sera **reportée au mardi 7 septembre 2021**.

Organic waste date change

Please note that the collection of organic waste scheduled for Monday September 6 will be **postponed to Tuesday September 7, 2021**.



Cueillette des déchets encombrants

Prenez note qu'une cueillette des déchets encombrants (gros rebuts) aura lieu le **lundi 16 août 2021.**

- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte;
- Un maximum de 3 mètres cubes est ramassé par adresse;
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;
- Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte;
- Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants.

Pour connaître les matières acceptées, visitez le site de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf au **www.laregieverte.ca**.

Bulk garbage pick-up

Please take note that a bulk garbage pick-up will take place on **Monday August 16, 2021.**

- Bulky items must be left at the curbside the day before collection;
- A maximum of 3 cubic meters is picked up per address;
- Bulky items left in a trailer are not picked up;
- Items to be picked up must be placed away from items not intended for collection;
- The containers in which the bulky items are placed are collected with the bulky items.

For accepted materials, visit the Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf website at **www.laregieverte.ca**.

Abonnez-vous à notre infolettre!

Abonnez-vous à notre infolettre, c'est la meilleure façon de demeurer informé des événements, des activités et des actualités municipales. **Pour vous inscrire, visitez notre site Internet au www.shannon.ca.**

Suscribe to our newsletter

Subscribe to our newsletter and be updated quickly on municipal events, activities and news. If you wish to receive these notices, please register on our website at www.shannon.ca.

INFORMATIONS VILLE DE SHANNON

suite...

Travaux et construction, avez-vous votre permis?



Avec le retour des beaux jours, la Ville de Shannon souhaite rappeler à ses citoyens que selon le *Règlement numéro 605-18* relatif aux permis et certificats que tous les travaux de construction ou d'installation d'un garage, d'un cabanon, d'une clôture, etc., ainsi que toute rénovation intérieure ou extérieure à un bâtiment requièrent l'obtention d'un permis

de la Ville avant le début des travaux. Pour obtenir votre permis, rien de plus simple, contactez l'un de nos inspecteurs municipaux au 418 844-3778 ou par courriel à **ville@shannon.ca**.

Vous aimeriez obtenir votre permis en ligne?

Il est dorénavant possible de vous procurer rapidement et facilement les permis suivants en ligne via le portail citoyen *Voilà!*.

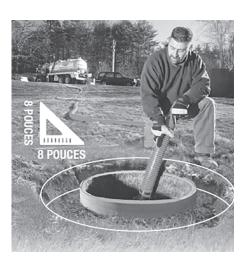
- Abattage d'arbres non-commercial
- · Construction d'un bâtiment accessoire
- Patio, galerie, terrasse
- Piscine
- Rénovation de bâtiment accessoire
- SPA

Pour effectuer une demande de permis, cliquez sur la pastille « Demandes en ligne » dans le haut de la page et cliquez ensuite sur « Permis ». Vous aurez accès à tous les types de permis offerts en ligne ainsi qu'aux informations pertinentes à la réalisation des travaux.

Veuillez prendre note que seules les demandes dûment complétées et payées seront traitées. Pour faire votre demande de permis en ligne, vous devez obligatoirement posséder un Dossier citoyen. Si ce n'est déjà fait, créez votre Dossier citoyen *Voilà!* en vous rendant sur le site internet de la Ville et sélectionnez l'onglet « Voilà! Dossier citoyen ».

Pour de l'assistance, communiquez avec nous au 418 844-3778 ou par courriel à ville@shannon.ca.

Bon été!



Vidange des installations septiques 2021

La Ville de Shannon souhaite rappeler à ses citoyens que la vidange des installations septiques débutera dans la semaine du 5 juillet et couvrira le secteur NORD. Un avis sera envoyé par la poste aux personnes concernées (3) trois semaines avant la date prévue.

AVIS IMPORTANT – COVID-19

En raison de la situation de la COVID-19, les mesures suivantes sont prises afin de protéger la santé des citoyens et celle des travailleurs et respecter les consignes du gouvernement :

- Aucun accroche-porte ne sera laissé au citoyen; pour indiquer qu'une vidange a été effectuée, l'employé fera un X sur chaque couvercle avec une craie;
- Il est interdit à tout citoyen de s'approcher de l'employé qui effectuera la vidange de l'installation septique;
- L'employé qui effectuera la vidange sera muni de gants et de désinfectant;
- À la fin de chaque journée de travail, le camion et les équipements seront désinfectés adéquatement, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Ces consignes demeureront en vigueur jusqu'à ce que les risques de propagation soient entièrement éliminés. Rappelons que les citoyens peuvent se préparer en consultant le dépliant du Service de vidange des installations septiques 2021 disponible sur le site internet de la Ville sous l'onglet « Fosses septiques ».

Besoin de terre de remplissage?



Le Service des travaux publics de la Ville de Shannon invite les citoyens ayant besoin de remplissage propre à s'inscrire sur une liste en téléphonant au 418 844-3778 ou par courriel à **ville@shannon.ca**. Les personnes inscrites pourront recevoir gratuitement, selon les disponibilités, du remplissage, exempt de souches, composé d'un mélange de sable, de terre, de végétal et de roches.

Règlementation sur l'utilisation des pesticides et de matières fertilisantes

Le 9 mars 2020, le Conseil municipal de Shannon a adopté le Règlement complémentaire sur la sécurité publique, la protection des personnes et des propriétés et autres dispositions relatives aux compétences municipales, *Règlement numéro 644-20.* L'un des objectifs de ce règlement est d'éviter les risques de contamination des puits d'eau potable privés. L'utilisation extérieure de tout pesticide et de toutes matières fertilisantes est totalement interdite pour les propriétés localisées sur le territoire de la Ville qui ne sont pas desservies par le réseau d'aqueduc. Par contre, dans certains cas particuliers, sous réserve de l'obtention d'un certificat d'autorisation, l'utilisation de pesticides et de matières fertilisantes à faible impact pourrait être autorisée. Celui qui exécute des travaux rémunérés aux fins de l'application de pesticides et de matières fertilisantes doit être titulaire d'un permis ou d'un certificat délivré en vertu de la Loi sur les pesticides (L.R.Q., c. P-9.3). De plus, il doit également s'enregistrer à la Ville pour obtenir un permis annuel l'autorisant à appliquer des pesticides ou des matières fertilisantes sur le territoire.

Pour obtenir plus d'information à ce sujet, communiquez avec un représentant du Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 844-3778 ou par courriel à **ville@shannon.ca**.

Sensibilisation à l'utilisation de l'eau potable

La Ville souhaite de nouveau sensibiliser les citoyens au gaspillage et à l'utilisation excessive de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal. Le retour des chaudes journées d'été concorde avec l'arrosage manuel, automatique ou mécanique des pelouses et autres végétaux, le lavage des véhicules, le remplissage des piscines ainsi que toute autre utilisation extérieure de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal. L'eau est une ressource précieuse. Une utilisation excessive réduit les niveaux d'eau des réserves municipales. Nous vous invitons à consulter, le Règlement numéro 583-17 sur l'eau potable ainsi que le Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) numéro 618-19 avant d'entreprendre des travaux d'ensemencement, de tourbage, de remplissage de piscine et même pour l'arrosage manuel, automatique ou mécanique. Vous pouvez obtenir des informations auprès de la Ville, au Service de l'aménagement du territoire au 418 844-3778 ou par courriel à ville@shannon.ca.

Nous souhaitons remercier les citoyens pour leur précieuse collaboration.

Bilan annuel de la qualité de l'eau potable



La Ville de Shannon souhaite informer ses citoyens qu'un bilan annuel de la qualité de l'eau potable de la Ville de Shannon et du quartier militaire, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020, est disponible sur le site Internet de la Ville sous l'onglet « Travaux publics / Aqueduc et eau potable ».

INFORMATIONS VILLE DE SHANNON





PISCINES: aménagement global de la cour

Une piscine sécuritaire est une piscine inaccessible de tous les endroits fréquentés par les jeunes enfants. Il faut donc réduire l'accès de la piscine, et ce, à partir de la maison, de l'aire de jeux extérieure ou même des terrains du voisinage. Plusieurs noyades ont eu lieu alors qu'une clôture avait été laissée ouverte, une échelle baissée ou une porte-patio déverrouillée.

Mécanisme de fermeture et de verrouillage automatique

Une porte d'accès à l'aire de baignade doit être munie d'un dispositif de sécurité passif lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement. Ce dispositif peut être installé soit du côté intérieur de l'enceinte dans la partie supérieure de la porte, soit du côté extérieur de l'enceinte à une hauteur minimale de 1,5 m par rapport au sol.

Les piscines creusées

Il est essentiel d'avoir une clôture qui entoure directement la piscine, même lorsqu'il y a une clôture tout autour du terrain.

Système de filtration

Le système de filtration ne doit pas faciliter l'accès à la piscine. Le système doit être situé à plus d'un mètre de la piscine ou être inaccessible, par exemple, dans la remise ou sous la plate-forme. Les tuyaux ne doivent pas permettre aux enfants de grimper.

Les piscines gonflables et les piscines pour enfants

Pour les piscines temporaires, la règle de sécurité est assez simple : il faut clôturer la piscine au même titre qu'une piscine permanente ou vider et ranger la piscine après chaque utilisation. Cependant, une clôture n'est pas requise pour une piscine dont la profondeur d'eau est de moins de 60 cm.

Les spas

Afin d'être sécuritaire, un SPA doit être recouvert d'un couvercle impossible à enlever par les enfants. Lorsque le couvercle est relevé, la surveillance d'un adulte est requise : dès que la baignade est terminée, le couvercle doit être remis.

Clôtures

Pour être sécuritaire, la clôture empêchant l'accès à votre piscine doit :

- Mesurer plus de 1,2 m (4 pieds) de hauteur;
- L'espacement entre les barreaux ne doit pas laisser passer un objet sphérique de 10 cm de diamètre ;
- Être impossible à escalader pour les enfants (impossible de s'y agripper ou d'y appuyer les pieds);
- Infranchissable (impossible de passer sous la clôture ou de passer entre les planches)

Doit-on clôturer une piscine hors terre?

Seulement si la paroi de la piscine est inférieure à 1,2 m. C'est particulièrement le cas pour les piscines gonflables de toutes les dimensions !

Électricité

- Respecter la norme de dégagement des fils électriques établie par l'Association canadienne de normalisation qui est de 4,6 m
- Faire installer un disjoncteur sur les prises
- Utiliser une perche en fibre de verre non-conductrice. Cette perche est jaune, contrairement aux perches en aluminium qui sont grises ou bleues.

1 800 265-3093 | 514 252-3100 www.sauvetage.qc.ca

Ensemble, contribuons au bon voisinage!

Ça y'est, le beau temps est de retour et nombreux sont ceux et celles qui en temps de pandémie travaillent de la maison. Afin de contribuer ensemble au bon voisinage sur notre territoire, la Ville de Shannon souhaite rappeler quelques comportements à adopter selon la règlementation en vigueur.



La recette du bon voisinage

La recette du bon voisinage ? Le respect et la tolérance. Saviez-vous que les bruits excessifs sont proscrits tel que stipulé dans le *Règlement municipal No 618-19* ? Évitons de causer de quelque façon du bruit (jappements, cris, musique, etc.) de nature à troubler la paix, la tranquillité, le confort, le repos et le bien-être de nos voisins. Contribuez à maintenir des relations courtoises avec votre entourage, c'est beaucoup plus agréable !

Cohabitation harmonieuse avec les animaux de compagnie

Vous êtes propriétaire d'un chien ? Voici un petit rappel des obligations qui vous incombent afin que votre toutou et vos voisins vivent en parfaite harmonie.

Selon le Règlement Numéro 618-19:

• Dans un endroit privé, un chien à l'extérieur doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir des limites du terrain où il est gardé.

- Dans un endroit public, le chien doit être tenu ou retenu en laisse d'une longueur maximale de 2 mètres, par une personne capable de le maîtriser et doit toujours être sous surveillance constante par une telle personne.
- Il est du devoir du propriétaire d'enlever les excréments produits par leur animal dans les lieux publics tels que les rues, les trottoirs, les parcs ainsi que l'espace réservé aux boîtes aux lettres communes.
- L'inscription au nouveau logiciel de gestion des licences animalières Gestipattes est obligatoire pour les propriétaires de chiens.

Respectons les limites de vitesse

Un accident est si vite arrivé. Afin d'assurer la sécurité de tous, nous remercions les automobilistes de respecter les limites de vitesse établies dans les différents secteurs résidentiels de la Ville. Il en va de même pour les cyclistes et autres véhicules motorisés qui sont appelés à la prudence lors de leurs déplacements, particulièrement dans les rues ou il y a de jeunes enfants.

Feux à l'extérieur

Quoi de plus agréable qu'un beau feu de foyer durant les belles soirées d'été!

Par contre, la prudence reste de mise. C'est pourquoi le Service de la sécurité publique de la Ville de Shannon souhaite rappeler aux citoyens qu'il est important de toujours vérifier l'indice d'incendie de la SOPFEU sur le site internet de la Ville sous l'onglet « Permis de brûlage » ou via le site internet de la SOPFEU au https://sopfeu.qc.ca/.

De plus, en vertu du *Règlement municipal numéro 644-20*, il est obligatoire pour les citoyens de se procurer un permis de brûlage. Pas besoin de se déplacer puisqu'il est possible de remplir le formulaire de permis de brûlage directement en ligne sur le site internet de la Ville sous l'onglet « Permis de brûlage ».

Toujours selon le *Règlement 644-20*, il est interdit de créer une nuisance, d'incommoder le confort ou le bien-être du voisinage par l'effet direct ou indirect de la fumée dégagée par un feu.

Nous remercions les citoyens de leur collaboration afin que tous puissent passer un bel été. Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec l'Hôtel de Ville au 418 844-3778 ou par courriel à **ville@shannon.ca**.

Herbe à poux

Arrachons ensemble tout l'été!

C'est le début des vacances d'été! Malheureusement, l'herbe à poux ne prend pas de vacances. Vous êtes sujets aux allergies saisonnières? Vous n'êtes pas seuls! La rhinite saisonnière, aussi appelée rhume des foins, est une réaction allergique causée principalement par l'exposition aux pollens de l'herbe à poux.

Nous pouvons toutefois limiter l'impact de son pollen. Quelques conseils :

- Déraciner avant la pollinisation
- Recouvrir le sol de matériaux inertes
- Implanter un couvert végétal compétitif
- Sensibiliser votre entourage
- Tondre régulièrement la pelouse

Sauriez-vous reconnaître l'herbe à poux ?

Tige ferme et poilue, feuillage très découpé, fleurs en épis aux extrémités. Sa hauteur varie entre 5 cm et 1,5 m. L'herbe à poux ne doit pas être confondue avec l'herbe à puce qui, elle, provoque des démangeaisons.

Source: Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2021



Gestipattes: est-ce que votre chien est inscrit?

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un chien ? La Ville de Shannon souhaite rappeler aux citoyens que l'inscription au nouveau logiciel de gestion des licences animalières Gestipattes est OBLIGATOIRE lorsque vous être propriétaire d'un chien

Cette nouvelle plateforme permet aux propriétaires de chiens d'enregistrer leur animal auprès de la Ville sans avoir à se déplacer.

Avec Gestipattes, la gestion des licences animalières est beaucoup plus facile et permet d'automatiser le processus de demande, d'émission et de paiement des licences animalières. Voici un aperçu des avantages :

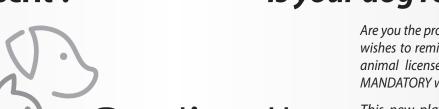
- Solution 100 % en ligne qui permet de gérer l'émission des licences d'animaux et les renouvellements;
- Permet de joindre des documents (preuve de stérilisation, vaccination);
- Paiement sécurisé en ligne;
- Factures transmises par courriel;
- Mise à jour des informations du propriétaire ou de l'animal en tout temps.

Les citoyens peuvent procéder à l'inscription de leur chien via le lien suivant : **www.jeminscrismaintenant.com/shannon/.**

Pour toute question ou besoin d'assistance, n'hésitez-pas à communiquer avec le Service des finances par téléphone au 418 844-3778 ou par courriel à **finances@shannon.ca.**

Notez que la SPA de Québec demeure toutefois notre mandataire sur le terrain pour les saisies d'animaux errants, la mise en fourrière, le prêt de cage, etc.

Gestipattes: is your dog registered?





Are you the proud owner of a dog? The City of Shannon wishes to remind citizens that registration for the new animal license management software Gestipattes is MANDATORY when you own a dog.

This new platform allows dog owners to register their animal with the City without having to travel.

With **Gestipattes**, managing animal licenses is much easier and will automate the process of applying for, issuing and paying animal licenses. Here's a rundown of the benefits:

- 100% online solution that allows you to manage the issuance of animal licenses and renewals:
- Enables documents to be attached (proof of sterilization, vaccination);
- Secure online payment;
- Invoices sent by email;
- Update owner or animal information at all times.

Citizens can register their dog via the following link: www.jeminscrismaintenant.com/shannon/.

If you have any questions or if you need help registering, please do not hesitate to contact the Finance Department by phone at 418 844-3778 or by email at **finances@shannon.ca**.

Note that the Quebec SPA remains our agent in the field for seizures of stray animals, impoundment, cage loan, etc.

AFFICHEZ VOTRE ENTREPRISE

VOUS AIMERIEZ METTRE DE L'AVANT VOTRE ENTREPRISE?

Les écrans électroniques de la Ville sont un moyen efficace de faire connaître vos services. Votre publicité, diffusée durant un mois ou plus sur une plage horaire 7 jours / 24 heures bénéficie d'une visibilité enviable.

FRAIS DE LOCATION	Entreprise	Tarif / mois (taxes incluses)
ÉCRAN – ROUTE DE	Tarif commerçant de Shannon (taxes incluses)	290 \$/mois
LA BRAVOURE	Tarif commerçant extérieur (taxes incluses)	430 \$/mois
ÉCRAN – CENTRE	Tarif commerçant de Shannon (taxes incluses)	175 \$/mois
COMMUNAUTAIRE	Tarif commerçant extérieur (taxes incluses)	260 \$/mois

NOUVEAU:

- Un rabais de **10** % est accordé pour un affichage de trois (3) mois consécutifs;
- Un rabais de **15** % est accordé pour un affichage de neuf (9) mois consécutifs;
- Un rabais de **20** % est accordé pour un affichage d'un (1) an consécutif.

N'hésitez pas à réserver votre espace publicitaire dès aujourd'hui en communiquant avec le Service des communications au 418 844-3778 ou par courriel à **communications@shannon.ca.**

| ACTUALITÉ



Indice de vitalité économique

La Ville de Shannon se classe de nouveau au 2e rang

Suite à la mise à jour 2018 de l'indice de vitalité économique, élaborée tous les deux ans par l'Institut de la statistique du Québec pour le compte du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Ville de Shannon demeure sans contredit un endroit où il fait bon vivre alors qu'elle figure de nouveau au 2^e rang avec un indice de 23, 8450. Lors de la mise à jour effectuée en 2016, Shannon occupait également le 2^e rang.

Pour évaluer la vigueur économique des municipalités québécoises et pour dresser son palmarès, l'ISQ a utilisé trois indicateurs représentant chacun une dimension essentielle de la vitalité économique des territoires soit :

- le marché du travail (taux de travailleurs de 25 à 64 ans);
- le niveau de vie (revenu médian de la population de 18 ans et plus);
- le dynamisme démographique (taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur une période de 5 ans).

Ces nouvelles données démontrent la vitalité économique de la Ville de Shannon avec un revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus de 57 268 \$ et une population totalisant 6 031 habitants (recensement 2016). Le taux de travailleurs âgés entre 25 et 64 ans est de 85,8 % et le taux d'accroissement annuel moyen de la population (TAAM) est de 23,5 pour mille.



La Ville de Shannon, un lieu de choix pour les familles

En plus de se classer au 2^e rang de l'indice de vitalité, la Ville de Shannon fait honneur à la plus récente étude réalisée par le magazine web Movinga, spécialisé dans l'industrie du déménagement qui classe la Ville de Québec au deuxième rang mondial, derrière Helsinki en Finlande, au titre des meilleures villes au monde pour les familles en 2020. L'étude a ainsi classé les 150 meilleures villes dans le monde pour élever des enfants et vivre paisiblement en famille.

À ce titre, la Ville de Shannon, se distingue et démontre qu'elle continue d'être un secteur de choix pour s'y établir alors qu'elle demeure l'une des municipalités les plus jeunes du Québec avec un niveau de revenus et un taux d'accroissement élevé.

Vente de la pharmacie Lyne Lefebvre

Le 4 mai dernier, la pharmacie Lyne Lefebvre de Shannon est passée aux mains de nouveaux propriétaires.

En effet, après 34 ans de pratique, M^{me} Lefebvre passe le flambeau à Vincent Gélinas et Audrey Kimpton, qui opèreront la pharmacie sous la bannière Familiprix.

Pour M^{me} Lefebvre, c'est une page qui se tourne sur une longue carrière et de nombreuses années au service de la population de Shannon.

« J'ai le cœur gros, mais je quitte avec le sentiment du devoir accompli et je suis très contente de pouvoir compter sur Vincent et Audrey pour prendre la relève. Ce sont de jeunes pharmaciens dynamiques et attentionnés, je laisse mes patients entre de bonnes mains. »

- Lyne Lefebvre



Quant aux nouveaux propriétaires, ils souhaitent insuffler un vent de renouveau tout en s'inscrivant dans la continuité de l'expérience client axée sur la proximité et les services cliniques.

« Nous sommes impatients de rencontrer les gens de la communauté et de leur partager notre vision pour la pharmacie. Notre leitmotiv : toujours mieux vous servir. C'est dans cette optique que nous avons procédé au changement de bannière, à la bonification de l'offre produits et à l'élargissement des heures d'ouverture. Nous comptons également mettre en place au cours des prochains mois de nouveaux soins infirmiers, en plus de mettre l'épaule à la roue dans l'effort de vaccination contre la COVID-19 »

- Vincent Gélinas, pharmacien associé
- « Étant fille de pharmacien propriétaire tout comme M^{me} Lefebvre (de 3^e génération dans mon cas!), je suis en excellente position pour comprendre l'ambiance régnant dans une entreprise familiale. Il demeure donc impératif pour nous de vous offrir une expérience client personnalisée et basée sur l'écoute et la confiance. Aussi, la profession étant en constante évolution, nous comptons saisir les nouvelles opportunités qui se présentent à nous et vous en faire profiter. Bref, une nouvelle offre de produits et services toujours dans la même ambiance de petite pharmacie de quartier! »
- Audrey Kimpton, pharmacienne associée

La langueur

Une chronique du journaliste Mario Girard de La Presse, publiée le 25 avril dernier, et ayant pour titre « Ça s'appelle la langueur » a su décrire avec justesse l'état d'esprit de bien des québécois après plus d'un an de pandémie.

Comme il le mentionne si bien dans son article, « Le psychologue américain Adam Grant, de la Wharton School de l'Université de la Pennsylvanie, a osé nommer cet état d'âme. Ça s'appelle la langueur (languishing). En psychologie, la langueur est un « abattement physique ou moral ». Cela fait en sorte que nous avons du mal à nous concentrer, que nous cherchons notre énergie partout, que nous perdons l'envie de plusieurs choses. Ce n'est pas une dépression, ce n'est pas un burnout. « La langueur est un sentiment de stagnation et de vide, explique Adam Grant. C'est comme si vous entrepreniez vos journées en regardant les choses à travers un pare-brise brumeux. »

Rappelons qu'en cette période plus difficile, il vous est possible en tout temps de faire appel à des ressources fiables comme le site officiel du gouvernement du Québec : **Québec.ca/coronavirus** ou vous trouverez notamment des outils pour vous aider et aider les autres dont le guide « Aller mieux en contexte de pandémie ».

Vous pouvez également communiquer avec le service Info-Social en composant le 811.

Il existe également des services téléphoniques pour les personnes ayant besoin d'écoute ou de soutien :

Tel-Aide

Centre d'écoute offrant des services 24/7 aux gens qui souffrent de solitude, de stress, de détresse ou qui ont besoin de se confier : **www.acetdq.org** (pour connaître le centre d'écoute de votre région).

Écoute Entraide

Organisme communautaire qui soutient les personnes aux prises avec de la souffrance émotionnelle : 514 278-2130 ou 1855 EN LIGNE (365-4463).

Tel-Jeunes

Ligne d'écoute 24/7 destinée aux jeunes ayant besoin de soutien : 1 800 263-2266.

LigneParents

Ligne d'écoute 24/7 destinée aux parents ayant besoin de soutien : 1 800 361-5085.

Ligne Aide Abus Aînés

Ligne téléphonique provinciale d'écoute et de référence spécialisée en matière de maltraitance envers les personnes aînées : 1 888 489-2287.

SOS violence conjugale

Services d'aide gratuit, anonyme et confidentiel 24/7 destiné aux victimes de violence conjugale et à l'ensemble des personnes concernées par cette problématique: 1 800 363-9010.

Rappelez-vous, soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches.

SHANNON SOREVER

GENS DE SHANNON

VOUS ÊTES UN CITOYEN, UNE CITOYENNE DE SHANNON?

VOUS AIMERIEZ NOUS COMMUNIQUER UNE HEUREUSE NOUVELLE, UNE RÉALISATION, UN EXPLOIT?

Écrivez-nous à communications@shannon.ca

Le trek d'une vie dans le désert pour 3 résidentes de Shannon

C'est avec fierté que nous vous présentons notre aventure. Nous sommes 3 amies de Shannon qui ont décidé de repousser leurs limites dans un trek d'orientation qui se déroulera dans le désert du Maroc du **28 octobre au 2 novembre 2021**.

Ce trek 100% féminin Rose Trip Maroc organisé par Désertours s'inscrit dans cet esprit en proposant un trek solidaire en collaboration avec les associations, Enfants du Désert et Le Cancer du sein.

Notre équipe Les Roz'Elles s'envolera pour six jours d'aventures, dont trois jours d'étapes et un challenge solidaire, entièrement dédiées au lâcher prise et au total dépaysement.

Le GPS étant évidemment proscrit, nous évoluerons sous forme de boucles grâce aux seuls instruments de navigation autorisés par le règlement du trek : une boussole à apprivoiser, une carte à décrypter, un compteur de distances GPS à renseigner et un roadbook à créer!

Nous avons eu le courage de nous inscrire dans la catégorie EXPERTE, donc nos parcours seront de 22 à 25 km / jours, en espérant ne pas perdre le nord !

Ce sera un beau défi sportif et humanitaire, avec des paysages incroyables.

Sur la photo de gauche à droite : Jade Bédard Chantal Propovost

Sur la photo, de gauche à droite : Jade Bédard, Chantal Pronovost et Liliane Beaudry. Crédit photo : Les Roz'Elles

Nous sommes confiantes de pouvoir partir à l'automne prochain, ou sinon, ce ne sera que partie remise.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos commanditaires principaux, soit Pavco Pavage et excavation et L'équipe Comeau Remax agence immobilière.

Suivez notre aventure sur notre page Facebook (facebook.com/LesRozElles) et Instagram (rozelles2021).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

www.mabibliotheque.ca/shannon



Découvrez nos nouveautés et nos coups de cœur!

L'arrivée des beaux jours vous donne envie de vous prélasser avec un bon livre ?



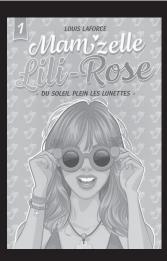
VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE VOUS PROPOSE DE BELLES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR.

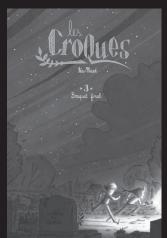
La bibliothèque propose à ses abonnés une vaste collection bilingue de livres, périodiques, disques compacts et DVD pour les adultes et les enfants ainsi que divers services en ligne dont une vaste collection de livres numériques bilingues. Nous vous invitons à consulter la liste complète des documents disponibles à la bibliothèque ou en ligne au **www.mabibliotheque.ca/shannon**.

Pour plus d'information concernant les services offerts à la bibliothèque, consultez le **www.shannon.ca**.

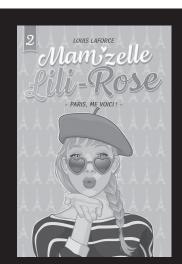
À noter que l'ouverture de la bibliothèque dépend des consignes de la Santé publique.

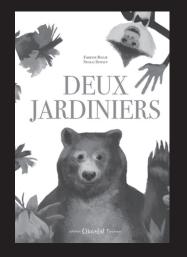
Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au 418 844-3778 ou par courriel à **bibliotheque@shannon.ca**.



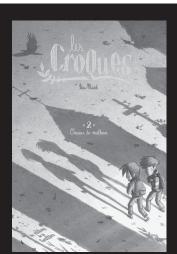


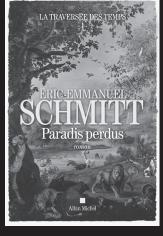














| LOISIRS ET ACTIVITÉS

Venez jouer à la pétanque

Vous avez envie de bouger et de vous amuser, le Club de l'âge d'or de Shannon vous invite à venir jouer à la pétanque tous les mercredis à 18 h au Parc municipal de Shannon situé au 75, chemin de Gosford.

Cette activité se déroule de façon non compétitive. Nous formons de nouvelles équipes chaque semaine avec les personnes qui se présentent. La saison s'étend jusqu'au mois de septembre si la température le permet.

Afin de respecter les consignes de la Santé publique, nous devrons nous limiter à 16 participants, (limite de 8 participants par aire de jeu) et **le port du masque sera obligatoire.**

À noter que l'activité aura lieu sous réserve de l'autorisation de la Ville et de la Santé publique et en respect de toutes les mesures sanitaires en vigueur.



Come and play pétanque!

If you like the outdoors, meeting and chatting with people, the Shannon Senior Citizens invites you to come and play pétanque every Wednesday evening at 6:00 p.m. at the Shannon Municipal Park 75, chemin de Gosford.

Fun, non competitive, new teams are formed every week. Our season runs until September weather permitting.

As stipulated by our Government due to the situation with Covid-19, we are only allowed 8 participants per play area, which means in our case, a total of 16 participants and the use of a **mask will be compulsory.**

Note that the activity will take place subject to authorization from the City and Public Health and in compliance with all health measures in force.





MRC DE LA JACQUES-CARTIER



Les étoiles couronnées

Gala reconnaissance, les Étoiles de La Jacques-Cartier

C'est le 27 mai dernier que les 13 Étoiles de La Jacques-Cartier, ont été couronnées lors de la 3^e édition du gala reconnaissance, animé par Marie-Christine Leblanc.

L'entreprise de Shannon Mallar RSVP a par ailleurs remporté les honneurs dans la catégorie Industrie et commerce. « Quelle fierté de voir une entreprise de chez nous être reconnue de la sorte », s'est réjoui le maire de Shannon, M. Mike-James Noonan.

- « Félicitations aux lauréats. Chacun fait rayonner notre belle région à sa façon et contribue à la rendre si dynamique et pleine de vie », a souligné le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Stoneham-et-Tewkesbury, M. Claude Lebel.
- « La diversité et la qualité des lauréats et des finalistes démontrent bien la vitalité de notre région. Une région qui se distingue notamment par la qualité de son milieu de vie et par son grand potentiel entrepreneurial », témoigne le président de la SDE de La Jacques-Cartier et maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, M. Pierre Dolbec.

Rappelons que le Gala reconnaissance de La Jacques-Cartier, présenté par iFX Productions, est rendu possible entre autres grâce à la généreuse contribution de partenaires dont Desjardins Entreprises et la Caisse populaire de Saint-Raymond-Sainte-Catherine, le Secrétariat de la Capitale-Nationale, l'Office de tourisme de Québec, Hydro-Québec, SADC de Portneuf, Éric Caire, député de La Peltrie, Sylvain Lévesque, député de Chauveau, Joël Godin, député de Jacques-Cartier-Portneuf, le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale et SAGE mentorat d'affaires.

Pour connaître tous les lauréats de cette 3° édition, visitez le www.mrc.jacques-cartier.com.







Un partenaire naturel

SDE de La Jacques-Cartier

La Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier, c'est le partenaire naturel de votre projet d'affaires. Que vous vous décidiez enfin à démarrer votre entreprise, que vous soyez déjà en affaires ou que vous ayez un projet d'expansion ou d'acquisition, l'équipe de la SDE vous aidera à y voir plus clair.

Par ailleurs, Frédéric Couttet et Maxime Rioux, deux nouveaux conseillers aux entreprises, ont fait leur arrivée dans l'équipe de la SDE récemment. Forts d'une grande expérience et expertise, ils seront présents pour aider les entrepreneurs de la région et les guider dans leur projet d'affaires, par leurs conseils ou leurs références.

Pour connaître tous les programmes d'aide financière, dont le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, et pour en savoir plus sur la SDE de La Jacques-Cartier, rendez-vous au **sde.jacques-cartier.com**.



Lancement de la politique culturelle régionale 2020-2030

Culture

C'est le 28 avril dernier que la MRC de La Jacques-Cartier lançait sa toute nouvelle politique culturelle régionale. Lors d'une vidéo présentée sur la page Facebook de la MRC, le préfet, M. Claude Lebel, a dévoilé l'outil à jour qui orientera les interventions culturelles de la MRC à l'échelle du territoire pour les dix prochaines années.

« Plus que jamais, nous percevons la portée de la culture dans nos vies. Le portrait de notre région a beaucoup changé et nous devions réviser notre politique culturelle pour qu'elle réponde aux enjeux actuels et qu'elle soit collée sur la réalité de nos citoyennes et citoyens », a mentionné le préfet, M. Lebel.

Une politique en 3 axes

La politique culturelle nouvellement adoptée par la MRC de La Jacques-Cartier fait suite à une première politique datant de 2006. Elle propose entre autres, un portrait actualisé du territoire, les enjeux prioritaires ainsi que les principes directeurs qui guideront les prises de décision. Surtout, la politique culturelle régionale 2020-2030 définit les trois axes sur lesquels s'appuiera le développement culturel de la MRC, soit :

- Consolider la collaboration, la concertation et le partenariat;
- Être un leader culturel régional;
- Renforcer l'identité culturelle régionale.

Une démarche participative

La MRC a privilégié une démarche participative pour mener à bien l'actualisation de sa nouvelle politique culturelle. Un comité de travail composé d'acteurs culturels, de professionnels municipaux et d'élus a d'abord été formé et une vaste consultation a été menée en 2020 auprès de la population avec l'aide de la firme Artefact urbain. La consultation citoyenne s'est traduite par un sondage lancé à la grandeur du territoire et par une activité de cocréation réalisée dans le cadre de la 3^e édition du forum culturel. La participation citoyenne a ainsi permis de mieux comprendre les habitudes de consommation culturelle et les besoins de la population du territoire et à orienter les axes et les orientations de la politique. « La culture est au cœur de notre identité et elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyennes et de nos citoyens. À cet égard, il était tout naturel de les inclure dans la démarche et de réaliser la politique culturelle de concert avec le milieu. Je remercie également les membres du comité de travail et mes collègues élus pour leur apport et leur travail », conclut M. Lebel.

La politique culturelle régionale 2020-2030 est maintenant disponible sur le site internet de la MRC de La Jacques-Cartier au www.mrc.jacques-cartier.com.

Investissements importants en culture

Aide financière du ministère de la Culture et des Communications

La MRC de La Jacques-Cartier pourra compter sur une contribution financière de 70 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications pour la mise en œuvre d'initiatives culturelles. Ajouté à cette somme, une contribution de 70 000 \$ de la MRC de la Jacques-Cartier, c'est donc un total de 140 000 \$, d'ici 2023, que la MRC investira pour mettre de l'avant plusieurs projets à saveur culturelle pour dynamiser la région.

Ces investissements visent à assurer la présence de la culture dans la vie des citoyennes et citoyens de La Jacques-Cartier. L'entente de développement culturel qui en découle prévoit une participation financière dont le montant est assumé à 50 % par le ministère de la Culture et des Communications et à 50 % par la MRC.

Les ententes de développement culturel (EDC) constituent une occasion pour le Ministère et la MRC de mettre en commun leurs connaissances du territoire et d'arrimer leurs actions en culture et en communications.

« Plusieurs initiatives structurantes réalisées sur le territoire émanent d'ententes de développement culturel antérieures. On ne peut que constater les retombées positives de ce partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications dans le développement de notre région et dans l'accès de nos citoyens à la vie culturelle du milieu », souligne le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, M. Claude Lebel, aussi maire de Stoneham-et-Tewkesbury.









SHANNON EXPRESS - Juin 2021

RÉGIE RÉGIONALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF





Écocentre Ste-Catherinede-la-Jacques-Cartier

Citoyens de Shannon, accédez gratuitement à l'écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

À noter que l'horaire estival est maintenant en vigueur.

Pour connaître les matières acceptées, visitez www.laregieverte.ca

150 rue Clément-Paquet Sainte-Catherinede-la-Jacques-Cartier (Qc) G3N 3E5

(Secteur du parc industriel, accès par la rue Edward-Assh et Elzéar-Bertrand)

Téléphone : 418 876-2714 ou sans frais 1 866 760-2714



HORAIRE ESTIVAL
MAINTENANT EN VIGUEUR

MARDI AU SAMEDI: 8h à 16h45



Visitez

laregieverte.ca

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf



RECYCLABLE OU PAS?

Pas toujours évident de savoir qu'elles sont les matières plastiques recyclables.

Consultez le guide suivant pour vous aider à y voir plus clair.

Symbole	Nom commun	Usages fréquents	Possibilité de recyclage
01) PET	Polyéthylène Téréphtalate	Bouteilles d'eau et de boissons gazeuses, contenants pour le micro-onde, emballages de médicaments	Recyclable pour produire des bouteilles, des plateaux de repas, des vêtements, des tapis, des pinceaux, etc.
02 PE-HD	Polyéthylène haute densité	Bouteilles de laits, de jus, de produits ménagers, de savons, de shampoing, caisses de plastique	Recyclable pour produire des bouteilles, des sacs à poubelles, des équipements de terrains de jeu, etc.
03 PVC	Polychlorure de vinyle	Pellicule plastique moulantes, jouets souples pour enfants, certaines bouteilles alimentaires, tuyauterie, recouvrement	Recyclable pour produire des tuyaux, des matériaux de construction des bouteilles non alimentaires.
04 PE-LD	Polyéthylène basse densité	Emballages de plastiques souples, sacs à ordures, tubes de crème	Recyclable pour fabriquer de nouveaux sacs et films plastiques.
05 PP	Polypropylène	Bouteilles et emballages alimentaires réutilisables résistants à la cuisson, mobilier de jardin, pièces moulées	Recyclable en pièces de voiture, plateaux de cafétéria, tapis et fibres géotextiles.
065 PS	Polystyrène	Emballages alimentaires, isolants thermiques, ustensiles, tasses à cafés et vaisselles jetables, barquettes d'aliments	N'est pas recyclable à grande échelle au Québec.
07	Autres plastiques	Contenants alimentaires, biberons, bouteilles de sports, revêtement de conserves, DVD	Recyclable en équipement électronique, en accessoires automobiles

Prudence avant de faire un feu

Quoi de plus agréable qu'un beau feu de foyer durant les belles soirées d'été!

Par contre, la prudence reste de mise. C'est pourquoi le Service de la sécurité publique de la Ville de Shannon invite les citoyens à prendre connaissance du document ci-joint de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU).

Il est important de toujours vérifier l'indice d'incendie de la SOPFEU sur le site internet de la Ville sous l'onglet « Permis de brûlage » ou via le site internet de la SOPFEU au **https://sopfeu.qc.ca/**.

Rappelons qu'en vertu du *Règlement municipal numéro 644-20*, il est obligatoire pour les citoyens de se procurer un permis de brûlage. Pas besoin de se déplacer puisqu'il est possible de remplir le formulaire de permis de brûlage directement en ligne sur le site internet de la Ville sous l'onglet « Permis de brûlage ».

Caution before making a fire

It is always nice to make a fireplace during the beautiful summer evenings!

On the other hand, certain precautions must be taken. This is why the Public Safety Department of the City of Shannon invites citizens to read the attached document from the Society for the Protection of Forests Against Fire (SOPFEU).

Remember that it is important to always check the SOPFEU fire index on the City's website under the "Burning permit" tab or via the SOPFEU website at https://sopfeu.qc.ca/.

Remember that under Municipal By-law number 644-20, it is mandatory for citizens to obtain a burning permit. No need to come to the City Hall since it is possible to complete the burning permit form directly online on the City's website under the "Burning permit" tab.



⚠ DANGER D'INCENDIE			
BAS	Incendie de faible intensité à propagation limitée, c'est le bon moment pour allumer votre feu de camp .		
MODÉRÉ	Incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien, faites uniquement des feux de petite dimension (1m X 1m maximum).		
ÉLEVÉ	Incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre, n'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h.		
TRÈS ÉLEVÉ	Incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes dont les conditions au front sont au-delà de la capacité des équipes terrestres, faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire (ouvertures de moins d'un cm).		
EXTRÊME	Incendie de cimes de fortes intensité, qui se propage à grande vitesse et qui peut devenir incontrôlable, évitez de faire des feux .		
N'oubliez pas! Les feux de camp sont proscrits lors d'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert. Vérifiez les restrictions en vigueur avant de vous rendre en forêt.			



Barbecue : Utilisez-le en toute sécurité !

Ah! L'arôme de la cuisson au barbecue. Quel plaisir de cuisiner en plein air!

Cependant, bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, l'appareil de cuisson et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie.

Au Québec, tout appareil ou équipement au gaz qui est vendu doit avoir été **approuvé par un organisme reconnu** par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Votre barbecue porte-il un sceau ou une étiquette valable ?

Installez votre barbecue dans un endroit sécuritaire

Votre appareil doit être :

- utilisé à l'extérieur, dans un endroit bien aéré. Une aération insuffisante peut mener à une intoxication au monoxyde de carbone (CO), un gaz incolore et inodore qui peut être mortel;
- installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;
- à une distance de dégagement sécuritaire par rapport à tout objet ou matière combustible tels murs, portes, arbres, etc., comme le suggère le manuel d'instructions.

Bon été!

Barbecue: Use it safely!

Summer is upon us and we're excited to cook outdoors!

However, while a propane or natural gas barbecue is a safe appliance, it is important to know how to use, maintain and store it. This is because the cooking appliance and its fuel pose a risk of injury, explosion and fire.

In Quebec, any gas appliance or equipment sold must have been **approved by an organization recognized** by the Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Does your barbecue have a valid seal or label?



Install your barbecue in a safe place

Your device must be:

- used outdoors, in a well ventilated area. Insufficient ventilation can lead to carbon monoxide (CO) poisoning, a colorless, odorless gas that can be fatal;
- installed on a solid and stable surface, far from any traffic or play area;
- at a safe clearance distance from any combustible object or material such as walls, doors, trees, etc., as suggested in the instruction manual.



Découvrez-en plus sur l'histoire de Shannon

Conseil local du patrimoine de Shannon

Vous aimeriez en savoir plus sur la centrale Saint-Gabriel?

Saviez-vous que le site de la centrale était non seulement un lieu de travail, mais aussi un lieu de rencontre pour la communauté irlandaise qui s'était établie sur les rives de la rivière Jacques-Cartier?

Le Conseil local du patrimoine de Shannon vous invite à consulter le 3^e chapitre de ses chroniques historiques maintenant en ligne sur le site internet de la Ville www.shannon.ca sous l'onglet « Conseil local du patrimoine ».

Une lecture qui s'annonce passionnante!

Discover more of the history of Shannon

Local Heritage Council of Shannon

Would you like to know more about the St. Gabriel Powerhouse?



Did you know that he powerhouse site was not only a place of work, but it also became a meeting place for the Irish community that had established itself on the banks of the Jacques-Cartier River?

The Shannon Local Heritage Council invites you to consult the 3rd chapter of its historical chronicles now online on the City's website www.shannon.ca under the "Local Heritage Council" tab.

An exciting read!



Chevaliers de **Colomb conseil 446**

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

En cette période difficile de pandémie, les Chevaliers de Colomb essaient d'aider et de soutenir les personnes dans le besoin. Que ce soit les personnes âgées ou les

familles, nous sommes présents pour offrir une aide aux gens qui en font la demande ainsi qu'aux différents organismes qui se manifestent. Un Comité est spécialement formé pour analyser les besoins qui se présentent en toute discrétion.

Afin de poursuivre nos activités, nous recherchons des gens souhaitant aider leur communauté. Si vous êtes un homme et avez quelques heures par année à offrir à votre collectivité, c'est à vous que nous nous adressons.

On continue

de se protéger!

Lavez

vos mains

Québec.ca/coronavirus

1-877-644-4545

Limitez vos

déplacements

Pour renseignements: Gérald Juneau 418 875-1279.

Couvrez

votre visage

Quebec City Women's Club

Bourse d'étude

Bursary

Jusqu'à 4,000\$

Le club sélectionne des femmes pour les aider à poursuivre leurs études dans une université.

Critères d'admissibilité

- Citoyenne canadienne, résidente permanente ou réfugiée légale
- De la région de la ville de Québec

À l'aise en anglais

Critères de sélection

- La demande dûment remplie doit démontrer le besoin financier, le rendement scolaire antérieur et la participation extracurriculaire
- Si sélectionnée doit passer une entrevue orale et écrite en anglais

Date limite de candidature

21 septembre 2021

Pour plus d'information:

Up to \$4,000

The club selects women to support the continuation of their studies at a university.

Eligibility Requirements

- Canadian Citizen, permanent resident or legal refugee
- From the Quebec City Region Comfortable in English

Selection criteria

- Completed application must demonstrate financial need, past academic performance
- · If shortlisted, must undertake an oral and written interview in English.

Application Deadline

September 21, 2021

For more information:



Quebec City Women's Club Bursary c/o Citadel Foundation www.citadelfoundation.ca

Quebec City Women's Club

Services municipaux - Ville de Shannon



City Hall

50, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G3S 0A1 418 844-3778 418 844-2111 ville@shannon.ca

www.shannon.ca



Service de la sécurité publique **Public safety** department

77, chemin de Gosford, Shannon (Québec) G3S 0W4 Tél.: 418 844-3778 securitepublique@shannon.ca



Centre communautaire Community Centre

75, chemin de Gosford, Shannon (Québec) G3S 0W4 Tél.: 418 844-3778 loisirs@shannon.ca



Votre V gouvernement

Toussez dans

votre coude

Bibliothèque municipale **Municipal Library**

40, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G3S 1P7 Tél.: 418 844-3778

bibliotheque@shannon.ca mabibliotheque.ca/shannon



Chalet des sports Sports Chalet

73, chemin de Gosford, Shannon (Québec) G3S 0W4 Tél.: 418 844-3778 loisirs@shannon.ca



Garage municipal Municipal garage

Gardez vos

distances

Québec 🚟

79, chemin de Gosford, Shannon (Québec) G3S 0W4 Tél.: 418 844-3778 ville@shannon.ca



"Captivant, original et passionnant!"

Pour en savoir plus sur cette nouvelle parution, ou connaître

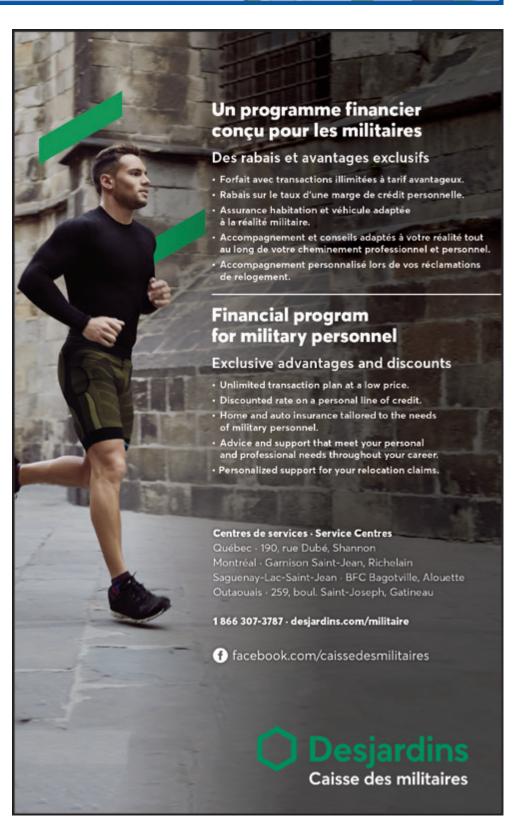












www.equipecomeau.com

f 🖸